

**AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE  
OUVERT AUX BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI**

**CATEGORIE C – MAGASINIER DES BIBLIOTHÈQUES**

En application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, du décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique.

**Le nombre de poste offert en catégorie C – Magasinier des bibliothèques** par la voie contractuelle aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi, au titre de l'Université Toulouse III Paul Sabatier, **est fixé à 1** au titre de la session 2024.

**Etablissement : Université Toulouse III Paul Sabatier**

<b>CORPS</b>	<b>Nombre de postes</b>
<b>Magasinier des bibliothèques</b>	<b>1</b>

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- appartenir à l'une des catégories de la liste des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)
- présenter un handicap compatible avec l'emploi postulé
- justifier du diplôme exigé aux concours externes soit un diplôme de niveau 3 (BEP, CAP ...)
- être de nationalité française ou ressortissant de l'un des états membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ;

**Les dossiers de candidature** sont constitués d'une lettre de candidature - d'un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés – d'une copie de la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité – d'une copie du diplôme. Sur la lettre de candidature, veuillez nous indiquer une adresse mail pour que nous puissions vous contacter.

**Les dossiers doivent être adressés par courrier postal uniquement à :**

Université Toulouse III Paul Sabatier  
DRHDS - Direction de la gestion des personnels  
Pôle de gestion des personnels BIATSS titulaires et vacataires  
Service gestion des campagnes collectives BIATSS  
325 rue Sébastienne Guyot  
31062 TOULOUSE cedex 9

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 2 mai 2024 (cachet de la poste faisant foi).**

L'appréciation des candidatures est faite sur dossier par l'université. Elle sera complétée par un entretien. Un certificat médical établi par un médecin agréé sera exigé avant la signature du contrat. Le contrat est passé pour une période d'un an. La titularisation est prononcée si la personne recrutée a fait la preuve de ses compétences professionnelles durant cette période probatoire.

**La prise de fonction est pour le 1<sup>er</sup> septembre 2024.**